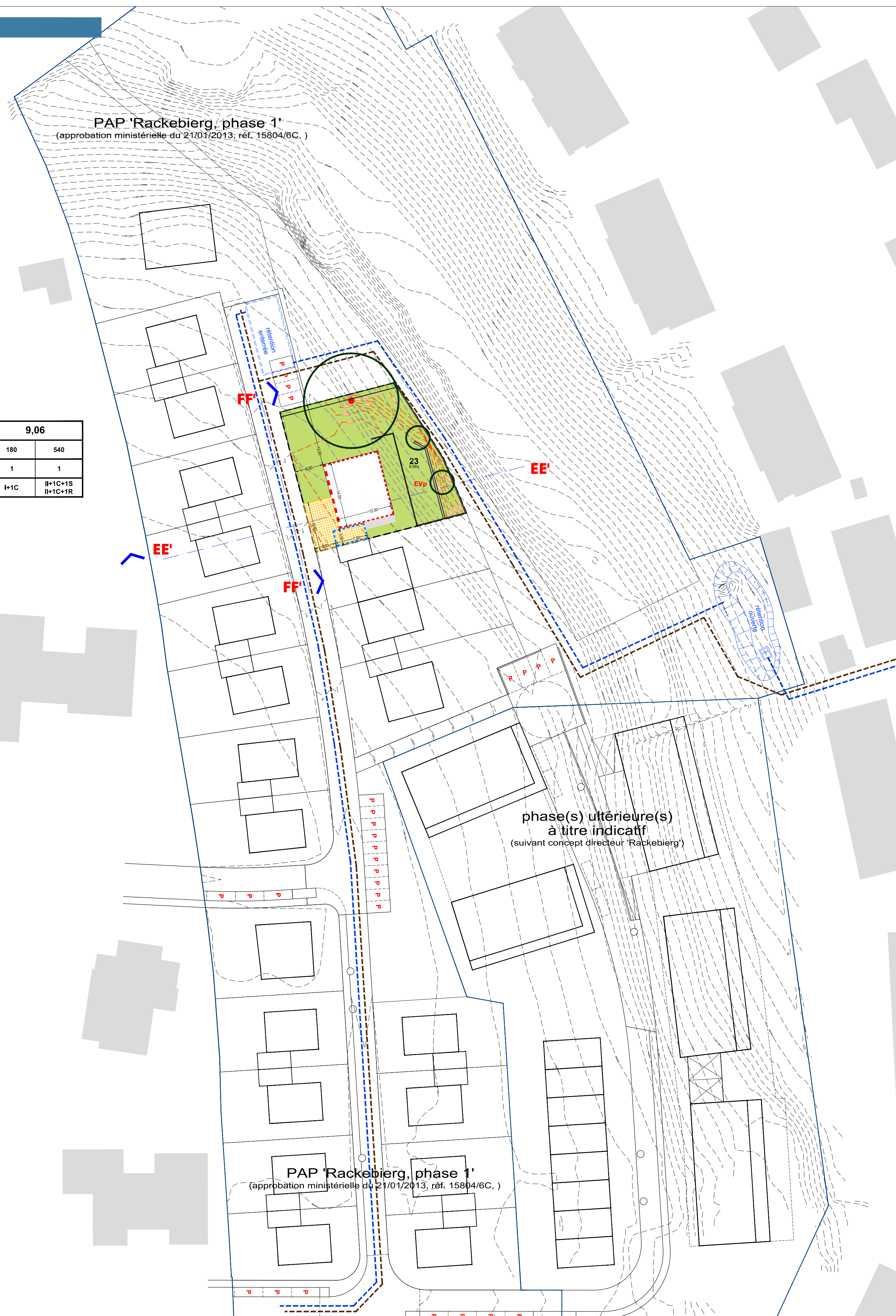


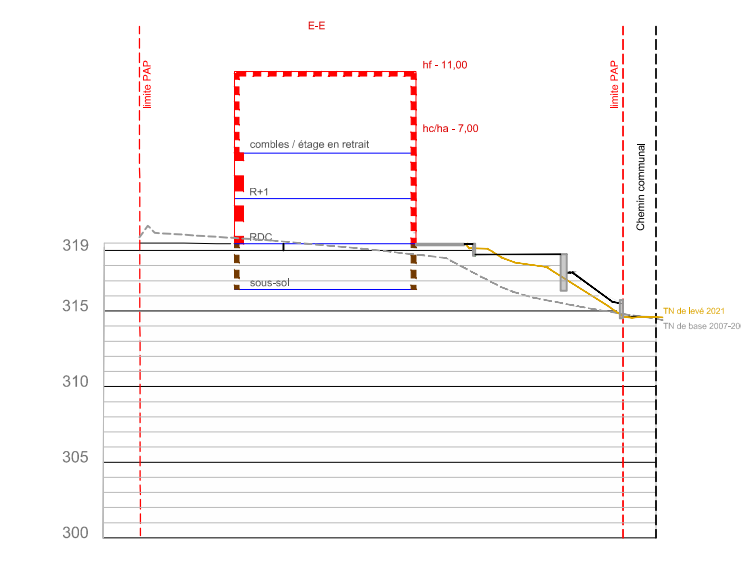


PAP 'Rackebierg, phase 1'
(approbation ministérielle du 21/01/2013, réf. 15804/6C.)

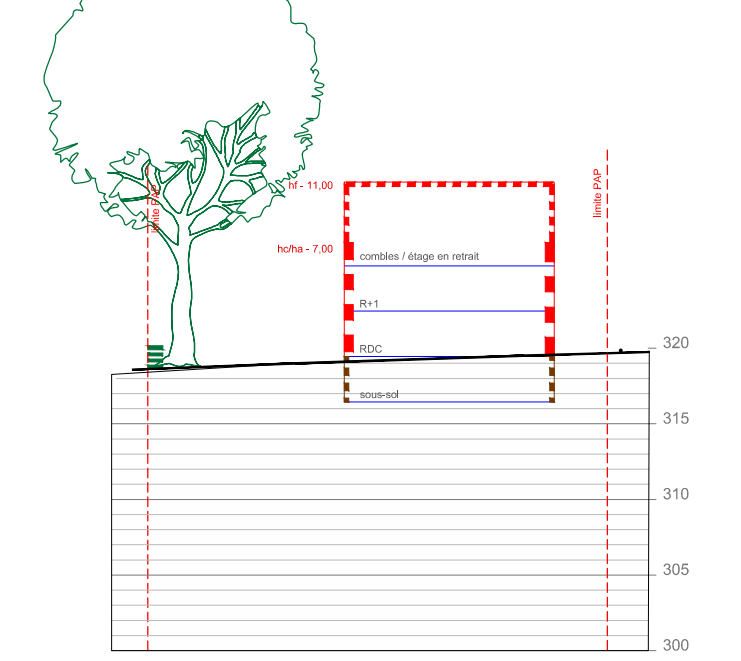
LOT 23/24				9,06
120	168	180	540	
300	1-mi	1	1	
12, 38-33° 11, 5-15° tp	hc-7 / ha-7 hf-11	I+1C	II+1C+1S II+1C+1R	



Coupe EE' - éch : 1/500



Coupe FF' - éch : 1/500



Légende

Degré d'utilisation du sol par lot			
LOT		surface du lot / de l'lot [ars]	
surface d'emprise au sol [m ²]	min.	max.	min.
surface de scellement du sol [m ²]	max.		max.
type de toiture		min.	max.
type, disposition et nombre des constructions	max.	min.	max.
		surface constructible brute [m ²]	
		type et nombre de logements	
		nombre de niveaux	
		hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones du PAG
délimitation du PAP

Courbes de niveaux
terrain existant
terrain remodelé (initial / projeté)

Nombre de niveaux
I, II nombre de niveaux pleins
+1C nombre de niveaux sous combles
+1S nombre de niveaux en sous-sol
+1R nombre de niveaux en retrait

Hauteur des constructions
hc-x hauteur à la corniche de x mètres
ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x hauteur au faite de x mètres

Type, disposition et nombre des constructions
x-mi x maisons isolées

Formes de toitures
tp toiture plate
tx, y°-z° toiture à x versants, degré d'inclinaison orientation du faite

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Espaces extérieurs privés et publics
EVp espace vert privé
espace extérieur pouvant être scellé
espace pouvant être dédié au stationnement

Plantations et murets
arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée
muret projeté

Infrastructures techniques
canalisation existante pour eaux pluviales
canalisation existante pour eaux usées

phase(s) ultérieure(s)
à titre indicatif
(suivant concept directeur 'Rackebierg')

PAP 'Rackebierg, phase 1'
(approbation ministérielle du 21/01/2013, réf. 15804/6C.)

Nota:
Un levé topographique partiel a été exécuté en complément en 2021 pour relever le niveau du chemin existant.

Ref. : -

avis de la Cellule d'évaluation	-
vote du Conseil communal	-
approbation ministérielle	-

NOTE - les contenances de lots sont indicatives. Elles doivent être calculées par l'Adm. du Cadastre et de la Topographie.

FOND DE PLAN: - levé topographique de la situation existante, 2007-2008 (TR-ENGINEERING)
- concept directeur 'Rackebierg', 2011 (TR-ENGINEERING)
- exécution PAP 'Rackebierg, phase 1', 2013-2014 (TR-ENGINEERING)

MAITRE D'OUVRAGE: Administration communale de STRASSEN

PROJET: MPPAP 'Rackebierg, lot 23/24' commune de Strassen

OBJET: PLAN ET COUPES REGLEMENTAIRES

IND	DATE	DESSINE	CONTROLE	VALIDE	MODIFICATIONS
		INITIALE	VISA	INITIALE	VISA
F	26.11.21	D.DR.	MxC	FxM	Mise à jour des coupes
E	25.11.21	D.DR.	MxC	FxM	Mise à jour du plan, des coupes ainsi que les courbes de niveaux
D	31.05.21	D.DR.	MxC	FxM	Mise à jour du plan
C	27.05.21	D.DR.	MxC	FxM	Modelage du TN avec les murs
B	17.05.21	D.DR.	MxC	FxM	Mise à jour de la coupe EE' avec le TN levé

26.04.21	HxD	MxC	FxM	1/500	E215099	20	F
----------	-----	-----	-----	-------	---------	----	---

TR ENGINEERING
ingénieurs-conseils

Tel.: (+352) 49 00 65 1
e-mail@tr-engineering.lu
86-88, rue de l'Égalité
BP 1034
L-1010 Luxembourg